



## **Nous voulons plus!**

**Plus de salaire, plus d'égalité salariale, plus de protection contre le dumping salarial et le travail gratuit: les salaires doivent enfin refléter la haute conjoncture et la discrimination salariale des femmes doit cesser. Nous luttons contre le démantèlement des mesures d'accompagnement et de l'enregistrement de la durée de travail, qui garantissent des salaires équitables.**

Les salaires réels ont baissé en 2017. Dans le secteur principal de la construction comme dans de nombreuses autres branches et entreprises, il n'y a pas eu d'augmentation des salaires depuis des années, sauf quelques modestes ajustements individuels et versements uniques. Et ça ne s'améliore pas: malgré la bonne conjoncture, les entreprises sont peu enclines à augmenter enfin les salaires de l'ensemble de leur personnel. Le renchérissement attendu annonce pour beaucoup d'employé-e-s une nouvelle baisse de leur salaire réel.

40 pour cent de l'inégalité salariale entre femmes et hommes ne s'explique que par la discrimination. Dès le premier salaire mensuel après l'apprentissage, les hommes gagnent en moyenne 280 francs de plus que les femmes, une tendance qui se poursuit durant toute leur vie professionnelle, avec pour conséquence des rentes vieillesse moindres pour les femmes.

Nous demandons que

- les salarié-e-s profitent de la haute conjoncture et que les salaires augmentent de 2 à 3 pour cent en 2019, pour toutes et tous!
- l'on lutte contre la discrimination salariale des femmes avec des contrôles réguliers des salaires. Il faudra remédier immédiatement aux différences inexplicables et les employeurs refusant de coopérer devront être punis.

Syna soutient les accords bilatéraux avec l'UE, y c. la libre circulation – à condition que les salaires et conditions de travail en Suisse soient efficacement protégés par les mesures d'accompagnement, qui constituent pour nous, comme pour le Conseil fédéral, une ligne rouge. Avec une protection des salaires conséquente et autonome, nous éviterons le dumping salarial, tout en nous engageant pour une Europe sociale. Nous nous opposons aux velléités de démantèlement des deux conseillers fédéraux PLR et aux forces néolibérales à Bruxelles. Mais les salaires doivent aussi être protégés du travail gratuit. Le principe «temps de travail contre salaire» doit rester valable pour tous. Toute exception supplémentaire à l'obligation d'enregistrer la durée de travail – facilitée par les outils numériques – serait inacceptable.

Nous demandons que

- ce ne soit pas aux salarié-e-s de payer le prix de notre relation à l'UE. Les mesures d'accompagnement sont et doivent rester une ligne rouge.
- l'enregistrement de la durée du travail soit maintenu. La Confédération doit fournir une appli gratuite à tous les salarié-e-s pour une saisie tu temps de travail conforme à la loi.